

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE LOUDUN  
\*\*\*

SEANCE DU 4 MARS 2024

Date de la convocation  
27.02.2024

Nombre de conseillers  
En exercice 17  
Présents 13  
Votants 15

L'an deux mille vingt quatre,  
le quatre mars,  
à 19 H 05, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action  
Sociale,  
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Mme Laurence MOUSSEAU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. TOURAINE, M. FORTIN,  
M. LAMBERT, Mme MIRALT, Mme ETOURNEUX, Mme VAY, Mme POUZIN, Mme BOURGERIE.

EXCUSES :

M. DAZAS, Mme LIEBOT, M. GANDIER, Mme PINEAU.  
*Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Laurence MOUSSEAU*  
*Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Bernadette VAUCELLE*

OBJET DE LA DELIBERATION :

**Arbre de Noël des Aînés : Proposition pour le prochain spectacle de décembre 2024**

**Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :**

L'Arbre de Noël des Aînés se déroulera les mardi 3 et mercredi 4 Décembre 2024 à l'Espace Culturel René Monory. Le choix s'est porté sur la proposition du chanteur Michel Thibault produit par l'agence VB Production.

- Ce choix a été motivé par rapport au coût de la prestation et de la qualité présenté.
- ✓ Spectacle de 1 H 30 avec le meilleur de la variété française avec les voix des grandes vedettes. A son répertoire figurent Bachelet, Hallyday, Mitchell, Renaud, Sardou, Aznavour, Brel, Bénabar, Perret, Pagny, Bécaud, Delpech, etc...
  - ✓ Il s'accompagne à la guitare sur certaines chansons
  - ✓ Pour les 2 séances de spectacle, le montant du devis s'élève à :
    - 1 310 euros HT soit 1 382.05 € (TVA à 5,50%)à prévoir en plus + 2 restaurations + les frais de la SACEM.

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : 14 MARS 2024

Publié le : 14 MARS 2024

Notifié le : .....

Après examen, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité :

- ✓ émet un avis favorable sur la proposition de spectacle,
- ✓ autorise le Président ou sa Vice-Présidente à signer les devis se rapportant à l'organisation de ce spectacle (Spectacle, goûter, déclaration de droits auprès de la Sacem,....)

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,  
Laurence MOUSSEAU

